

# Crédit CFC Foncier du Cameroun

DECISION N°3326/2022/DG/DAG/SDPA/SMA DU 30 DEC 2022  
PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN  
PROCEDURE D'URGENCE N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14/12/ 2022 POUR LA  
FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION  
BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

## LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

- Vu** la Constitution
- Vu** la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu** la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu** le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
- Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** l'Avis d'Appel d'Offres International Restreint en procédure d'urgence N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 du 14/12/ 2022 pour la fourniture et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun.

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>**: Le marché consécutif à l'Appel d'Offres International Restreint en procédure d'urgence N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 du 14/12/ 2022 pour la fourniture et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun est attribué à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	<b>GROUPEMENT ACCOMPANY CONSULTING</b> – TEMENOS HEADQUARTERS – BTI – ADVISORY – GOLD TELECOM SARL <b>ADRESSE</b> : 01 RUE DU LAC NICARAGUA – 1053 – LES BERGES DU LAC – TUNIS A TUNISIE <b>Tél</b> : (+216) 71 960 666 - 22337180	Un milliard cent quatre- vingt-neuf mille neuf cent soixante-un mille deux cent trente-neuf (1 189 961 239)	Douze (12) mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

### Ampliations :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP (JDM)
- Président CIPM
- Chrono
- Affichage
- Intéressés.

